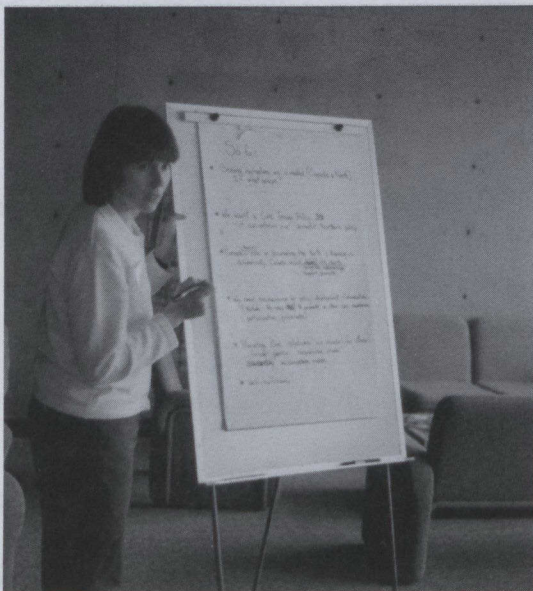




et élaborer ses programmes d'études avec la collaboration des habitants du Nord, y compris les autochtones, et d'experts en faisant appel à des techniques comme les groupes de discussion. (Iqaluit)

- 7.11 L'Université de l'Arctique devrait tenir compte des conditions suivantes dans son élaboration et son application : elle doit prévoir la participation des institutions d'enseignement nordiques, pas seulement celle des centres de recherche du Sud; elle doit tenir compte de ce qui se fait déjà, notamment au niveau des programmes d'échanges d'étudiants et des ententes-cadres entre universités et autres organismes d'enseignement et de recherche. (Québec)
- 7.12 Le Canada devrait favoriser la coordination et la mise en réseau des différentes actions liées à la coopération internationale à partir des cibles identifiées préalablement. La mise sur pied d'une université de l'Arctique constitue l'une des voies les plus prometteuses pour favoriser le développement de ces liens et réseaux. (Québec)



- 7.13 Les participants qui se sont penchés sur les questions des enfants et des jeunes et de l'éducation ont discuté des difficultés causées par l'accroissement de la population alors même que les ressources affectées à l'éducation et au perfectionnement diminuent. Ils ont jugé le phénomène particulièrement important, d'autant plus que le Sud canadien connaît des phases démographiques et a des priorités différentes. Les participants ont mentionné que cela pourrait aussi préoccuper d'autres pays circumpolaires et ont jugé que le Canada pourrait établir une comparaison avec la situation dans d'autres nations circumpolaires. L'Information pourrait intéresser toutes les nations en cause. Il y a eu une discussion approfondie sur l'éducation et les questions connexes. (Iqaluit)
- 7.14 Le Canada devrait reconnaître et appuyer le caractère prioritaire de l'éducation circumpolaire lorsqu'il cherche à favoriser la compréhension et l'aboutissement des dossiers à long terme. (Edmonton)
- 7.15 Le gouvernement du Canada doit insister auprès des pays nordiques pour qu'ils tiennent compte des particularismes culturels dans l'application des programmes d'éducation, des programmes sociaux et dans la résolution des problèmes de santé. (Québec)
- 7.16 En ce qui concerne l'utilisation des moyens de communication modernes dans le Nord, le Canada devrait promouvoir la mise en place des moyens nécessaires pour la défense, la promotion et la protection des langues, des cultures et des modes de vie de l'espace circumpolaire. (Québec)